

La méthode Blanquer: le regard des parents et des profs sur des mesures en cascade

Paris, 18 déc. 2017 (AFP) -

CP à 12 dans les quartiers très défavorisés, "devoirs faits" au collège, évaluations... Que pensent les acteurs du monde éducatif de la kyrielle de mesures prises par le ministre Jean-Michel Blanquer?

- CP À 12 ÉLÈVES DANS LES QUARTIERS TRÈS DÉFAVORISÉS -Promesse d'Emmanuel Macron, c'était la mesure phare de cette rentrée: les 2.500 classes de CP dans les écoles des quartiers très défavorisés (dits REP+) affichent désormais un effectif maximum d'une douzaine d'élèves (avant un élargissement aux CP et CE1 de REP d'ici 2019).

"Cela permet un temps de travail plus important car il y a moins de discipline à faire", juge Francette Popineau, secrétaire générale du SNUipp, premier syndicat du primaire. Attention toutefois à ne pas pénaliser d'autres classes, "qui comprennent elles aussi des enfants en difficulté", met-elle en garde.

Claire Alanore, professeur de CP en REP+ à Dreux (Eure-et-Loir), salue une mesure qui crée "une ambiance sereine, presque familiale". Elle confie toutefois que son école souffre de la fin du dispositif "Plus de maîtres que de classes", qui consistait à avoir un professeur en plus dans une école. Du coup, "deux fois par semaine, les profs de CP regroupent leurs classes pour dégager une personne qui va aider les autres instits", raconte-t-elle. Une solution semble-t-il adoptée par de nombreuses écoles.

- BAISSÉ DES EMPLOIS AIDÉS -"Nous n'avons pas compris pourquoi une telle mesure a été mise en place de manière aussi précipitée, à quelques jours de la rentrée", dit Liliana Moyano, présidente de la FCPE, première fédération de parents d'élèves.

"C'est un choix politique mais qui a eu des conséquences sur les enfants", regrette aussi Samuel Cywie, porte-parole de la Peep, autre fédération de parents. "C'est surtout un souci dans les écoles primaires, où ces contrats déchargeaient les directeurs d'école", poursuit-il. "En revanche, dans la grande majorité, ils ont été maintenus pour l'accompagnement des enfants handicapés, malgré quelques couacs".

Mais Cécile, prof de collège en Seine-Saint-Denis, dit vivre une situation "dramatique" après la baisse des contrats aidés: un de ses élèves de sixième, qui souffre de multiples handicaps, n'a en effet toujours pas d'auxiliaire de vie scolaire (AVS). "Je me retrouve à jouer ce rôle quand j'ai le temps. Cet enfant est dans une détresse terrible..."

- "DEVOIRS FAITS" - Depuis la Toussaint, les collégiens qui le souhaitent peuvent théoriquement bénéficier de quatre heures hebdomadaires de soutien scolaire gratuit, grâce à la mobilisation de profs volontaires, assistants d'éducation, services civiques et associations.

"On croit en cette mesure mais il faudra du temps pour qu'elle se mette en place", estime Samuel Cywie.

"On fera un bilan après les vacances de Noël", indique Jean-Rémi Girard, du Snalc, syndicat plutôt conservateur. "Ce qu'on constate pour le moment, ce sont de grandes disparités entre les académies, selon les moyens investis".

- ÉVALUATIONS - Jean-Michel Blanquer avait annoncé à la rentrée des évaluations nationales en français et en maths pour les CP et les sixièmes. "Si c'est pour faire un diagnostic sur le niveau des élèves à l'entrée en sixième, pourquoi pas?", réagit Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snés-FSU. "Mais on sera attentifs à ce que ces évaluations ne servent pas à établir des classements d'établissements."

"A quoi vont-elles servir?", s'interroge Nicolas Anoto, du SE-Unsa, qui regrette une absence de suivi.

- INTERDICTION DU PORTABLE -Le ministre a annoncé cette interdiction pour la rentrée 2018. "Pourquoi pas?", commente Cécile, prof au collège. Mais "c'est une mesure très difficile à mettre en place". Selon elle, à moins de décider que le portable reste à la maison, c'est impossible. "Comment conserve-t-on 800 téléphones sans en perdre?"

- ORIENTATION DÈS LE LYCÉE - Les nouvelles règles d'accès à l'université instaurent deux semaines consacrées à l'orientation et deux professeurs principaux pour chaque classe de terminale.

Beaucoup d'établissements mettaient déjà l'accent sur l'orientation, insiste Philippe Tournier, secrétaire général du principal syndicat des chefs d'établissement, le SNPDEN. Quant au second prof principal, un tiers des lycées ont



PAYS :France
SURFACE :106 %
PERIODICITE :Quotidien



► 18 décembre 2017 - Edition Fil Gen

du mal à en trouver un, selon lui.

"On est loin d'avoir partout la nomination de ce deuxième prof", renchérit Frédérique Rolet, du Snes, qui prévient:
"Si c'est pour qu'il devienne psychologue de l'éducation, on n'est pas d'accord".

fmp-ito/tmo/meh/gf

Afp le 18 déc. 17 à 12 05.